

JARDINS FAMILIAUX DE PRÉVESSIN-MOËNS



LES JARDINS FAMILIAUX DE PREVESSIN-MOENS

Les Jardins Familiaux sont des groupes de parcelles potagères gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ils sont mis à disposition de jardiniers moyennant une participation annuelle.

Les jardins familiaux de Prévessin-Moëns sont situés à Vésegin, sur les bords du Lion. Une cinquantaine de parcelles, de 25 et 50m², sont à la disposition des habitants.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Être domicilié(e) sur la commune de Prévessin-Moëns
- Habiter en appartement, sans jardin
- Les cultures sont à usage exclusivement personnel

QUE FAIRE POUR DEVENIR « JARDINIER » A PREVESSIN-MOENS ?

1. Compléter la présente fiche de demande de jardins familiaux,
2. Joindre les documents suivants :
 - Copie de la pièce d'identité du demandeur, en cours de validité
 - Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (ex : quittance de loyer, facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe...)
 - Attestation sur l'honneur dans laquelle vous déclarez habiter en appartement, sans jardin.
3. Faire parvenir votre demande au Centre Communal d'Action Sociale :
par courrier OU par mail :
Mairie de Prévessin-Moëns – 27, chemin de l'Eglise – 01280 Prévessin-Moëns
jardins.familiaux@prevessin-moens.fr

ATTENTION :

- Une demande ne vaut pas attribution : un courrier de confirmation vous sera adressé si votre demande est acceptée.
 - Toute demande de jardins familiaux incomplète ne sera pas prise en compte.
 - Le règlement vous sera demandé lors de l'attribution de la parcelle.
Il devra être effectué par chèque à l'ordre du « Trésor Public » ou règlement en espèce à l'accueil de la Mairie.
- Montant de participation annuelle 2022 :
Parcelle de 25 m² : 15,00€
Parcelle de 50 m² : 20,00€

Renseignements :

Camille MAGAUD- Chargée de mission
27 chemin de l'Eglise – 01280 Prévessin-Moëns
04.50.40.51.09 / jardins.familiaux@prevessin-moens.fr

JARDINS FAMILIAUX 2022

Formulaire de 1^{ère} demande



Nom :
Prénom :
Adresse :
01280 Prévessin-Moëns
Téléphone :/...../...../...../.....
E-mail :@.....

Je souhaite une parcelle de :

- 50 m²
- 25m²

Avant de transmettre ma demande au Centre Communal d'Action Sociale de Prévessin-Moëns, je joins les documents suivants :

- Cette fiche de demande dûment complétée
- Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (Ex : quittance de loyer, facture d'eau, électricité, de gaz, de téléphone...)
- Une attestation sur l'honneur dans laquelle vous déclarez habiter en appartement, sans jardin.

En déposant ma demande, je m'engage à respecter le règlement intérieur joint et m'engage à signaler tout changement de situation pouvant modifier les renseignements fournis.

Date :

Signature :

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données en vigueur depuis le 25/05/2018, les renseignements transmis sont strictement réservés aux services communaux et au CCAS. Les personnes ont un droit d'accès et de rectification aux données les concernant.

.....

Renseignements :

Camille MAGAUD- Chargée de mission
27 chemin de l'Eglise - 01280 Prévessin-Moëns
04.50.40.51.09 / jardins.familiaux@prevessin-moens.fr